

LA BAISSÉ DU MORAL DES FONCTIONNAIRES POSTAUX DE
TORONTO

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Ma question s'adresse également au ministre des Postes. Elle a trait à la lettre que lui ont envoyée quelque 28 surveillants du bureau de poste de Toronto pour la prévenir de la dégradation du service postal causée par le moral très bas des employés, qui serait apparemment attribuable au rengagement d'un certain nombre de chauffeurs qui avaient été suspendus.

Qu'a fait le ministre des Postes pour parer à cette situation extrêmement tendue qui, d'après ces surveillants, risque de paralyser le service postal à Toronto et de s'étendre à tous les bureaux de poste du pays?

[Français]

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, j'ai l'impression que certains aiment énormément jouer à la tragédie avec le tirage des journaux. Je pense que la lettre qui m'a été envoyée provenaient de 28 surintendants des Postes qui m'ont enfin fait parvenir leur grief à l'effet que leur décision de suspension de quelques chauffeurs de camions des Postes avaient été suspendue ou renversée. Ces chauffeurs de camions, le 26 janvier dernier, lors d'une tempête de neige, auraient refusé de faire leur travail. Le superviseur a renversé leur décision en disant que les raisons qu'ils avaient données pour la suspension des employés des Postes n'étaient pas suffisantes, et qu'à ce moment-là il fallait reviser cette question. C'est ce qui se fait en ce moment. Un des surintendants a remis la lettre aux journaux. Enfin, je pense que c'était son droit, mais je crois qu'il n'a certainement pas aidé à solutionner le problème. En ce moment nous considérons cet incident comme une question de régie interne, et nous y voyons.

[Traduction]

M. Jarvis: Je ferai remarquer au ministre des Postes que le plus tragique, ce ne sont pas les gros titres, mais le service médiocre donné par le ministère des Postes.

Des voix: Bravo!

M. Jarvis: A cause de la dégradation du service, le moral des employés du ministère, qui était déjà très bas, est maintenant désastreux. Je voudrais que le ministre me dise s'il s'occupera de cette affaire en ordonnant une enquête publique, ce qu'il a le pouvoir de faire, et s'il est vrai que le personnel de surveillance du bureau de poste de Toronto est constamment la cible des sarcasmes non dissimulés des employés? Si oui, quelles mesures a-t-il prises afin de rétablir des relations de travail normales aux Postes?

[Français]

M. Lamontagne: Monsieur le président, je pense que nous sommes en ce moment à l'étape de la conciliation avec le syndicat des postiers. J'ai visité moi-même la plupart des établissements postaux à travers le Canada. J'ai eu encore la semaine dernière à Toronto une réunion avec tous les responsables régionaux de Toronto pour déterminer en fin de compte les problèmes majeurs, et je dois déclarer que, loin d'être aussi mauvais qu'on le dit, le moral de l'administration des Postes et le moral des employés auxquels j'ai parlé est loin de se détériorer, et je pense que nous travaillons constamment à essayer d'améliorer la confiance qu'on devrait avoir dans les

Questions orales

Postes, et je pense que nous allons continuer à proposer de la même façon que nous le faisons.

* * *

● (1422)

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE PRÉTENDU MANQUE D'ESPRIT D'ENTREPRISE CHEZ LES
CANADIENS

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au vice-premier ministre et président du Conseil privé, vu l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce qui est en train de lutter avec acharnement pour se faire déclarer candidat libéral en Alberta.

Monsieur l'Orateur, le ministre des Travaux publics a déclaré que les hauts fonctionnaires du ministère de l'Industrie et du Commerce s'échinent à essayer de trouver des commandes à l'étranger mais que les hommes d'affaires canadiens ne se foulent pas. Il a ajouté que lorsqu'il a raconté cela au premier ministre, celui-ci lui a répondu que c'était bien vrai, qu'il le constatait au cours de tous ses voyages et que les Canadiens semblaient ne pas être entreprenants. J'aimerais que le président du Conseil privé, dont relève le comité du cabinet sur les négociations du GATT, me dise s'il approuve cette critique acerbe adressée aux entreprises et aux hommes d'affaires canadiens et où en sont les négociations du GATT dont va dépendre le sort des entreprises et des hommes d'affaires canadiens dans les années 1980?

Peut-il nous dire comment se déroulent les négociations? Quelle solution nos représentants préconisent-ils maintenant qu'on a écarté la formule des négociations sectorielles que le Canada avait proposée? Quand les hommes d'affaires et les députés auront-ils droit à un compte rendu détaillé de ces négociations dont l'issue est capitale pour l'avenir de l'économie canadienne?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, comme le député le sait probablement, les négociations du GATT entrent dans une phase plus décisive. Par le coordonnateur des négociations, le gouvernement du Canada reste en communication étroite avec les représentants de l'industrie canadienne, et il s'est en outre entretenu confidentiellement avec ceux qui visent les négociations. A ce stade-ci, il est, je crois, difficile de prévoir avec certitude le résultat des négociations, car il s'agit bien de négociations. Les représentants de divers pays étudient la position de chacun de leurs associés dans ces négociations. Ils sont en train de faire un premier examen, mettons, la liste des offres qui ont été faites dans les secteurs de l'agriculture et des pêches. Ils examinent, en outre, la position générale adoptée dans le secteur des produits industriels.

Je prévois qu'on entrera dans une phase beaucoup plus critique des négociations probablement vers la fin du mois prochain ou au début de juin, si le calendrier provisoire doit servir, et c'est alors que des décisions fermes devront être prises. Mais, pour l'instant, il m'est impossible de vous donner vraiment quelque chose de concret, de précis, de définitif sur l'état des négociations.